



Déclaration liminaire de l'UNSA-Éducation de l'Ardèche au CDEN du 15 février 2024

Madame la Préfète, monsieur le Directeur Académique, mesdames et messieurs les membres du CDEN

Depuis notre dernière déclaration liminaire de carte scolaire, ici-même, il y a un an, le président de la République mène une valse des ministres de l'Éducation nationale : 4 ministres différents en l'espace de 7 mois seulement ! L'UNSA-Éducation est consternée par la manière dont l'École est considérée, ou plutôt, déconsidérée. Le pilotage de l'École a besoin de stabilité, les enjeux sont d'ampleur pour toute la jeunesse et l'avenir d'un pays. A défaut de « choc des savoirs », l'Éducation Nationale aurait plutôt besoin d'un « choc de stabilité »

Nous ne reviendrons pas sur les scandaleux propos de notre précédente ministre, notre syndicat le SE-Unsa et notre fédération l'UNSA-Éducation ont largement communiqué à ce sujet et nous nous sommes mobilisés en intersyndicale le jeudi 1^{er} février, nationalement comme dans les rues de Privas, pour revendiquer le respect de notre école publique, laïque et de ses personnels.

Le ministère s'entête à vouloir mettre en place le projet conservateur et passéiste du « choc des savoirs » présenté il y a quelques mois par Gabriel Attal, devenu Premier ministre. Un projet néfaste à l'École pour les élèves et pour les personnels

L'UNSA Education a lu avec stupeur l'avis du Conseil supérieur des programmes (CSP) publié le 30 janvier dernier. Si l'on peut partager une partie des constats sur les « résultats médiocres » des collèges français et les inégalités sociales qu'ils participent à reproduire, les solutions envisagées vont à l'encontre de nos valeurs, seraient contre-productives et désastreuses pour notre société déjà largement fracturée. Le CSP va au-delà des groupes de niveaux en mathématiques et français dans les classes de 6ème et 5ème, il propose des parcours séparés de la 6ème à la 3ème. Il recommande de concentrer tous les moyens de marge sur les savoirs dits « fondamentaux », de supprimer les travaux et projets interdisciplinaires. Cela revient de fait à supprimer toute autonomie locale aux établissements et les projets qu'ils portent. Il entend restaurer l'ordre en stigmatisant les élèves et leurs parents. Il n'hésite pas à remettre en cause le travail des équipes pédagogiques. Étonnamment, à aucun moment, dans ce document de 37 pages, le mot mixité n'est utilisé...

Ainsi, en intersyndicale nationale et relayée en Ardèche par les Organisations Syndicales signataires, nous avons lancé il y a 10 jours une pétition envoyée aux personnels pour dire NON au choc des savoirs. Nous demandons à madame la nouvelle ministre d'abandonner le projet du « choc des savoirs ». Projet, qui ne répond pas aux difficultés que rencontre l'École et ne gagnera pas en légitimité malgré la nomination d'une énième ministre. Nous lui demandons des propositions réalistes et ambitieuses pour notre École publique, laïque et républicaine, afin de réorienter la politique éducative dans l'intérêt des personnels et des élèves.

Notre audience du 12 février dernier avec Madame Belloubet a permis de dresser le tableau d'une École au bord de la rupture. L'ensemble des personnels est en extrême souffrance et se sent déconsidéré.

La gestion des ressources humaines est défailante, les moyens ne permettent pas l'accueil des élèves à besoin éducatifs particuliers dans des conditions dignes, la formation continue se réduit et se déplace sur le temps personnel, les remplacements ne sont pas suffisamment assurés, les enseignants manquent à l'appel et les contractuels ne suffisent pas à pallier la crise du recrutement, la mise en place réformes non concertées et toujours à la hâte, dégrade toujours plus les conditions de travail... L'École publique n'est pas loin de l'effondrement. La colère des personnels est grande.

L'UNSA-Éducation exige aussi que la revalorisation des salaires se poursuive, pour tous les personnels et en particulier les plus précaires. Que le ministère sécurise les conditions de travail et d'emploi de tous les contractuels. Que les AESH deviennent enfin des fonctionnaires à part entière.

Concernant la carte scolaire, les principales mesures budgétaires actées au plan national se déclinent désormais localement et ne vont toujours pas améliorer les conditions d'enseignement. Dans le 1er degré, l'académie doit rendre 40 postes. En Ardèche, pour la rentrée 2024, ce sont 12 postes que nous perdons. L'année dernière, nous en perdions déjà 8.

L'UNSA-Éducation déplore ces suppressions qui accentuent les tensions, alors que le maintien des moyens dans un contexte de baisse démographique aurait permis d'améliorer les conditions d'enseignement et une meilleure prise en compte des spécificités de notre département.

Nous dénonçons les choix qui ne permettent pas de soutenir les équipes pédagogiques dans la prévention et la lutte contre la difficulté ou très grande difficulté scolaire.

- D'abord les effectifs des classes, toujours bien au-dessus de ce que le SE-Unsa revendique, notamment dans les territoires dont les populations ont des difficultés ou dans les classes à cours multiples, comme c'est majoritairement le cas en Ardèche.

- Ensuite, la fragilisation des RASED, les Réseaux d'Aide Spécialisés aux Elèves en Difficultés : voici des années que l'Ardèche n'a plus de maître G, chargé de l'aide à dominante rééducative et qu'aucun poste de maître E, chargé de l'aide à dominante pédagogique, n'est créé.

- Encore, la fin des dispositifs permettant aux enseignants de faire classe à plusieurs. En effet, après la suppression sans évaluation des 10 derniers postes du dispositif « Plus de Maîtres que de Classes » à la rentrée 2019, voici la mort annoncée du dispositif de co-enseignement en Ardèche, avec le retrait partiel ou total sur 7 des 12 écoles où il existait encore.

- Enfin, le manque de remplaçants, comme l'illustrent les 2 374 journées non remplacées sur l'année scolaire dernière.

La priorité est à la scolarisation des moins de 3 ans ? Pourtant ils ne sont comptabilisés dans les effectifs des écoles, que si l'altitude de la commune est au-dessus de 600m !

La priorité est à la ruralité ? Pourtant les co-enseignements disparaissent et les spécificités des nombreuses écoles rurales sont insuffisamment prises en considération !

La tendance à toujours plus de fusions d'écoles encouragée depuis 2018 par J.M Blanquer se décline également au niveau ardéchois. Pour l'UNSA-Éducation, la fusion de deux écoles ne doit pas conduire à créer un ensemble de taille trop élevé et à remettre en cause la spécificité de l'école maternelle.

Elle s'étend, même ! En considérant les moyennes d'élèves par classe au niveau d'un groupe école maternelle + école élémentaire, comme si elles ne faisaient qu'une et alors même qu'elles sont parfois distantes de plusieurs kilomètres. Ce sur quoi notre organisation syndicale ne peut absolument pas s'accorder avec Monsieur le Directeur Académique.

Tout ceci a conduit l'UNSA Education à voter contre les projets de carte scolaire présentés le 8 février dernier et ce matin, lors du Comité Social d'Administration.

L'UNSA-Éducation ne peut se satisfaire de la préparation de rentrée telle qu'elle est annoncée pour notre département. Les collègues sur le terrain font tenir l'école et sont au bord de la rupture. Le temps est venu d'entendre les besoins et de donner les moyens aux écoles de fonctionner dans l'intérêt de tous élèves et de tous les personnels.

Merci de votre attention.

Pour l'UNSA-Education,
Christelle BOURDIER et Juliette CREPIEUX